

Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des obligations contractuelles de la formation, et en tenant compte des processus de qualité et de conformité, participer à la conception et à la mise en œuvre d'outils de suivi administratif et pédagogique, collecter, analyser et mettre à disposition les éléments de suivi et les éléments de preuves, et rédiger des bilans, afin d'assurer la traçabilité de la formation, de valider les indicateurs qualité relevant de la responsabilité du formateur et de participer au processus d'amélioration continue de la formation.

A partir des obligations réglementaires en termes d'hygiène, de santé et de sécurité au travail et en prenant en compte les principes de la RSE, identifier et prévenir les gestes et comportements dangereux, favoriser les pratiques respectueuses de l'environnement, repérer et prévenir les attitudes discriminatoires, afin de respecter et de faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce en amont et tout au long de la formation, à la demande des commanditaires et des financeurs de la formation, seul, en équipe et auprès des apprenants, en lien avec le service administratif et le référent qualité, et sous la responsabilité du responsable de formation.

Critères de performance

Les obligations contractuelles et les obligations relevant du système de qualité et de conformité sont identifiées et respectées

Les éléments de suivi et de preuves du système qualité sont collectés et mis à disposition

Les bilans qualitatifs et quantitatifs sont synthétiques et permettent de tracer le déroulement de la formation et des parcours individuels

Les situations et comportements à risque en termes d'hygiène, de santé et de sécurité, d'environnement et de discrimination sont identifiés

Les pratiques professionnelles favorisent le respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité, du principe de non-discrimination et la mise en œuvre d'écogestes par les apprenants

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Compléter les documents de suivi administratif et pédagogique de la formation

Recueillir et transmettre les éléments de suivi et de preuves attendus par le système qualité et de conformité et relevant du champ de compétences du formateur

Fournir des éléments d'analyse des données de suivi pédagogique et administratif

Repérer et prévenir les risques d'atteinte à la sécurité liés aux activités professionnelles, aux lieux de travail et aux déplacements

Repérer et prévenir les situations et comportements discriminatoires rencontrés dans l'espace de formation et dans l'environnement professionnel

Repérer et prévenir les risques liés à la santé en respectant les règles et les conditions d'hygiène et de sécurité

Faire respecter le règlement intérieur

Assurer une veille technologique et réglementaire

Identifier les acteurs relais dans les situations d'accidents

Identifier les procédures à suivre dans les situations d'accidents

Organiser la collecte et le stockage des éléments de suivi et de preuves

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	07	21/12/2022	21/12/2022	39/56

Instaurer un climat de confiance avec et entre les apprenants pour favoriser le dialogue
 Prévenir et réguler les conflits en encourageant la compréhension mutuelle
 Adopter une attitude exemplaire en mettant en cohérence ses actes et ses discours
 Intervenir en conservant une distance relationnelle
 Accompagner les apprenants dans la prise de conscience des comportements discriminatoires, non respectueux de l'environnement ou contraires à la sécurité des personnes
 Encourager et valoriser les écogestes, les comportements non discriminatoires et respectueux des règles d'hygiène, de santé et de sécurité
 Collaborer avec le service administratif et le référent qualité

Connaissance du cadre règlementaire et législatif de la formation professionnelle et du domaine de spécialité
 Connaissance du cadre contractuel et financier de la formation
 Connaissance des différents statuts du formateur
 Connaissance du système qualité et de conformité
 Connaissance du règlement intérieur
 Connaissance des outils, procédures et obligations administratives nécessaires au bilan et au rendu compte de la formation
 Connaissance de la réglementation sur l'hygiène, la santé et la sécurité de la formation professionnelle et du domaine de spécialité
 Connaissance des facteurs de risques d'apparition des troubles musculo-squelettiques (TMS)
 Connaissance des facteurs de risques psychosociaux (RPS)
 Connaissance des principes et enjeux de la RSE
 Connaissance de la législation sur la non-discrimination
 Connaissance des principales obligations des organismes de formation sur le handicap (conditions de travail dont aménagement du poste, non-discrimination, etc.)
 Connaissance des principales obligations de l'employeur sur le handicap dans le milieu professionnel (conditions de travail dont aménagement du poste, non-discrimination, etc.)
 Connaissance de la réglementation sur la protection des données personnelles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	07	21/12/2022	21/12/2022	40/56